

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE 2019_067

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 décembre 2019

Nombre

de Conseillers en exercice 12

de Présents 9

de Votants 10

L'an deux mille dix-neuf et le seize décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

OBJET :

**MISSION MAITRISE
D'OEUVRE REFECTION
RESEAUX HUMIDES**

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard, AMAUDRIC Aude, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis

Absents : Thierry JAUFFRED

Excusés : Christophe PEREZ

Procuration de : HAMOT Christine par AMAUDRIC Aude

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Madame Bénédicte PAUL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 09/12/2019

Mme le Maire explique que la commune a sollicité en 2018 l'intervention de l'agence départementale « Ingénierie et Territoires 04 » (IT04) pour l'assister dans l'élaboration d'un règlement de consultation afin de recruter un bureau d'études chargé d'une mission d'assistance à maître d'ouvrage dans le cadre d'une opération globale et coordonnée pour la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs et la réfection/création d'un réseau d'eau pluvial dans les rues du centre ancien .

Suite au programme d'opération défini par l'IT 04 une consultation pour les missions suivantes:

- Etudes d'Avant-Projet,
- Phase Projet,
- Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la Passation du Contrat de Travaux,
- Contrôle des Etudes d'Exécution des Entreprises,
- Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux e
- Assistance au maître d'ouvrage lors des Opérations de Réception a été organisée.

Trois candidats ont répondu et ont été retenus lors de la commission d'appel d'offre du 14 novembre 2019 en présence de Mr Philippe Pascal de l'agence IT04.

Après examen du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres ont choisi le bureau d'études HYDRETTUDES, pour la mission proposée.

Vu le code Générale des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ la proposition du bureau d'études HYDRETTUDES, 25 rue du Forest d'Entrais, 05000 GAP pour un montant de 17 775.00 € HT

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

POUR :10

ABSTENTION :0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'Etat : Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC



Pour copie conforme.

Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC

